



Scabric

Sainte-Martine, le 5 juin 2026
PAR COURRIEL

Madame Christine Fréchette

Première ministre du Québec
Édifice Honoré-Mercier
1025, rue des Parlementaires
Québec (QC) G1A 1A3

Madame Pascale Déry

Ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boulevard René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (QC) G1R 5V7

Objet : Réflexion collective nécessaire sur les pénuries d'eau souterraine

Madame la Première ministre,

Madame la Ministre,

L'organisme de bassin versant (OBV) SCABRIC regroupe des organisations municipales, agricoles, économiques, éducatives, sociales et environnementales œuvrant au sein de la Zone de gestion intégrée de l'eau de Châteauguay. L'OBV SCABRIC fait partie des 40 organismes de bassin versant du Québec, reconnus en vertu de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés.

Dès 2015, notre plan directeur de l'eau (PDE) identifiait les pénuries d'eau comme un enjeu majeur pour le territoire, sous la problématique de la « *Disponibilité de l'eau souterraine* ». La version 2024 de notre PDE reprend cette même problématique, cette fois dans la catégorie « *Surconsommation de la ressource en eau* ». Malgré les efforts déployés au fil des ans, la pression sur la réserve ne cesse d'augmenter et l'inquiétude des citoyens, tout à fait légitime, est palpable.

Enjeux interreliés et impacts

- Le drainage agricole et l'imperméabilisation des sols urbains sont deux facteurs interreliés.
- Ces phénomènes accélèrent l'écoulement de l'eau, provoquant l'érosion des cours d'eau.
- Ils entraînent des pics de crue en milieu urbain.
- Ils réduisent la recharge de la nappe d'eausouterraine.
- À moyen et long terme, cela engendre des pénuries d'eau.
- Les sécheresses, exacerbées par les changements climatiques, aggravent ces pénuries.

Retour historique sur la situation

- **1970** : Le gouvernement du Québec finance le drainage des terres agricoles pour accélérer la saison de croissance.
- **1970**: Problème majeur de contamination de l'eau souterraine à Mercier.
- **1990** : Les premiers épisodes de sécheresse estivale sont observés.
- **1993** : Création de la Société de conservation et d'aménagement du bassin versant de la rivière Châteauguay.
- **1994** : Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) au sujet de la restauration du site contaminé de Mercier (lagunes à Mercier).
- **2000** : BAPE « *L'eau, ressource à protéger, à partager et à mettre en valeur* » – Commission Beauchamp.
- **2002** : Adoption de la Politique nationale de l'eau, reconnaissance de 33 organismes de bassin versant dont la SCABRIC.
- **2009** : Élargissement à 40 organismes de bassin versant pour la gestion intégrée de l'eau.
- **2014** : Préparation du PDE de 2015 identifiant le problème de disponibilité de l'eau souterraine.
- **2019** : Projet RADEAU 1 du MAPAQ portant sur les problèmes d'approvisionnement pour les producteurs maraîchers.

Conséquences pour les acteurs locaux

Après 50 ans, les premiers touchés par cette situation sont :

- Les producteurs agricoles, qui cultivent les jardins du Québec.
- Les citoyens dépendant de l'eau souterraine comme source d'eau potable, soit plus de **40 % de la population** de la zone de gestion intégrée de l'eau de Châteauguay.

Problème réglementaire

La réglementation actuelle sur les prélèvements d'eau et son application sont entravées par l'absence d'indicateurs fiables pour prendre des décisions tenant compte des impacts cumulatifs des quantités d'eau prélevées.

Appel à l'action du gouvernement

Pour compléter le travail déjà accompli collectivement par les OBV du Québec, dont l'OBV SCABRIC, la table de concertation estime qu'il est temps pour le gouvernement du Québec d'aborder la question des pénuries d'eau souterraine qui affectent la région de l'Ouest de la Montérégie et plusieurs autres régions du Québec.

Le ministère de l'Environnement sollicite depuis des années la concertation des acteurs locaux. Or, la pénurie d'eau est un enjeu majeur qui suscite une inquiétude généralisée, tant du côté politique que citoyen. Dans ce contexte la table de concertation de l'OBV SCABRIC estime qu'une intervention structurante du gouvernement du Québec est désormais nécessaire. Nous sollicitons donc la tenue d'un bureau d'audience publique sur cet enjeu, soit un BAPE dédié aux pénuries d'eau.

La table de concertation a entrepris des démarches auprès d'autres instances concernées par cette problématique, et plusieurs ont accepté de cosigner cette demande.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre l'expression de nos salutations distinguées.



Daniel Pilon
Président
OBV SCABRIC

1, rue du Pont, Sainte-Martine (QC) J0S 1V0
450 427-0911
info@scabric.ca



Cosignataires :

Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CREM)

Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges (COBAVER-VS)

Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR)

Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ)

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)

Réseau Inondations InterSectoriel du Québec (RIISQ)

Fondation Rivières

Groupe AGECO

Eau Secours!

Élues et élus municipaux des 12 MRC de la Montérégie et de l'agglomération de Longueuil



Scabric 

